

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 25 mai 2011
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 45

Présences : C. Poirier (présidence), J-L. Bourdages, S. Chatterton, C. Creran, I. Dawson, R. Duranceau, S. Maguire, S. Mullen, S. Pichie, A. Picotte, G. Phillips, G. Thibault-Gosselin L. Whitmore, A. Wong, M. Zinck, R. Zwicker, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absence justifiée : R. Brockington.

1. Points aux fins d'approbation

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 1e) Comité des candidatures et des résolutions
- 3 b) Contestation en vertu de la Charte

Résolution : Il est proposé par R. Duranceau et appuyé par L. Whitmore d'approuver l'ordre du jour, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 27 avril 2011 (Huis clos)

1 c) Compte rendu du 27 avril 2011

R. Zwicker mentionne qu'il a signalé par courriel des corrections mineures à la secrétaire au sujet du Comité des communications.

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par A. Picotte d'adopter le compte rendu, avec modifications.

Pour = 11, contre = 0, abstentions = 5. **Résolution adoptée.**

1 d) Nouveau(x) délégué(s)

Résolution : Il est proposé par C. Creran et appuyé par R. Duranceau d'approuver la nomination comme déléguée de Jacinthe Marleau de la Commission des droits de la personne. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1e) Comité des candidatures et des résolutions

Résolution : Il est proposé par J-L. Bourdages et appuyé par L. Whitmore d'approuver la nomination de Nathalie Pothier de la Bibliothèque du Parlement comme membre du comité. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2) Rapports

2 a) Rapport du président

La « saison des assemblées locales » se poursuit. J'ai rencontré neuf groupes différents en mai et je dois dire que nous sommes toujours accueillis à bras ouverts. Merci à ceux et celles d'entre vous qui faites aussi partie d'un exécutif de section locale. La tournée se déplace dans les Prairies dans la semaine du 6 juin et à Vancouver le 14.

Lors de ces assemblées, les membres nous posent de nombreuses questions sur la négociation, les rumeurs liées au budget fédéral, la pension. Dans un domaine connexe, j'ai proposé aux membres TR de Moncton d'organiser une rencontre informelle en septembre afin de mettre à profit le fait que la rencontre du Conseil national mixte a lieu dans leur ville cette année. La planification est déjà en cours.

Dans un tout autre domaine, les présidents de l'ACEP, de l'Institut et de l'Association canadienne des agents financiers, ainsi que leurs directeurs généraux respectifs, se rencontrent la semaine prochaine pour discuter de nos prochaines activités conjointes. Pour une première fois depuis longtemps, la rencontre des agents négociateurs aura lieu la semaine prochaine, ailleurs qu'à l'ACEP, puisque notre grande salle sert à la formation des délégués. Je peux vous dire que les autres syndicats ont bien hâte de revenir ici.

Le Comité des locaux de l'ACEP s'est réuni cette semaine et nous allons enfin procéder au choix de l'entreprise qui nous aidera dans nos démarches.

Je rencontre le 21 juin prochain l'Office d'investissement qui gère les fonds de la pension de la fonction publique fédérale, des forces armées et de la GRC. Nous espérons que nos investissements ont été aussi rentables que l'an dernier.

2 b) Rapport du directeur exécutif des Politiques

Négociations collectives

Les négociatrices du Conseil du Trésor aux deux tables de l'ACEP sont toutes deux très compétentes et bien informées : Josée Lefebvre à la table TR et Cynthia Nash à la table EC. Elles sont responsables respectivement de six et de

cinq tables de négociation, d'ici à ce que le Conseil du Trésor embauche de nouveaux négociateurs.

J'ai rencontré Mme Lefebvre le 12 mai, et Mme Nash, le 16 mai.

Je rencontre les négociateurs de l'employeur avant une ronde de négociations afin de discuter de logistique, comme les calendriers, les salles, etc. Nous parlons aussi des approches de négociation et de façon générale de ce qui se passe dans le milieu des négociations collectives.

Mmes Lefebvre et Nash ont toutes deux exprimé le désir de s'attaquer aux problèmes ouvertement et de trouver des solutions mutuellement acceptables. Évidemment, elles n'arrivent pas à la table avec des cadeaux : ce sont les négociations collectives.

Le comité de négociation BdP s'est réuni le 5 mai, puis le 16 mai.

Le comité a terminé la préparation du questionnaire de consultation qui est présenté sur le site Web InSite. Le sondage électronique devrait être en ligne d'ici une semaine (des tests seront effectués d'ici là). Les membres auront deux semaines pour y répondre.

Les comités TR et EC en sont tous deux aux étapes finales de préparation et d'examen des libellés de la convention pour leurs mémoires respectifs. Le comité EC se réunit deux fois la semaine prochaine, lundi et jeudi, alors que le comité TR se réunit mercredi. Les comités doivent décider du contenu des propositions qui iront aux tables de négociation respectives

Nous rencontrerons ensuite les équipes de négociation de l'employeur le 15 juin à la table TR et le 17 juin à la table EC pour échanger les propositions.

Normalement, nous consacrons l'été à étudier les propositions de l'employeur et à réfléchir sur les réponses et à approfondir la justification de nos propres réponses.

Contestation en vertu de la Charte

La Cour suprême a rendu la décision Fraser le 29 avril. La décision porte sur une action contre une loi de l'Ontario qui limite le droit des travailleurs du secteur agricole de s'organiser et de faire des représentations à leurs employeurs sur les questions reliées au travail.

La décision de la cour a des effets mitigés. Nous parlerons de la question dans une autre partie de la réunion, *à huis clos*.

Affaires internes

J'ai rencontré les délégués et les membres du conseil exécutif du Bureau de la traduction à la suite d'une invitation de présenter un document que nous avons préparé pour les sections locales, intitulé *Promotion et défense professionnelles, ACEP*.

Le document a été bien reçu et même des délégués actifs depuis longtemps dans cette organisation et d'autres ont exprimé l'opinion qu'il contenait un tas d'informations utiles qu'ils ne connaissaient pas.

Les rapports des comités traitent d'autres activités, que les présidents des divers comités présenteront plus tard.

2 c) Rapport du directeur exécutif des Opérations

Affaires internes

Michel Charette a commencé ce matin son emploi d'une durée déterminée (trois mois) comme agent des relations de travail. Un concours interne pour doter un poste vacant d'adjoint de l'agente des finances et le recrutement d'un commis d'administration (aux cotisations) à durée déterminée sont en cours. Brigitte Richard a été nommée par intérim adjointe de l'agente des communications pour une période de sept semaines.

Causes devant les tribunaux

Boshra et l'ACEP (Cour d'appel fédérale)

M. Boshra a déposé à la cour une demande de réexamen de sa décision précédente de rejeter sa demande de révision judiciaire de la décision de la Commission des relations de travail dans la fonction publique rejetant sa plainte en matière de devoir de juste représentation contre l'ACEP. M. Boshra a aussi demandé une extension du délai pour présenter sa demande de réexamen, car l'échéance était passée. Nous avons déposé notre réponse aux deux questions hier.

Une note de frais a été remise à M. Boshra plus tôt ce mois-ci au sujet de la décision de la cour mentionnée ci-dessus. La cour a donné jusqu'à l'automne pour présenter des observations.

Bernard c. IPFPC (Affaire du système de fichier syndical d'adresses)

À la suite de l'appel déposé par Mme Bernard à la Cour fédérale, l'affaire a été renvoyée en Cour d'appel fédérale. Nous avons amorcé des discussions avec

notre conseiller juridique et le conseiller juridique de l'IPFPC pour décider si nous allons présenter des observations.

Causes devant la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

C. Therrien c. ACEP

Une conférence préalable à l'audience a eu lieu le 4 mai 2011. Le commissaire de la CRTFP a demandé que les parties présentent des observations écrites sur notre objection préliminaire selon laquelle les deux plaintes sur le DJR de M. Therrien ne constituent pas une cause probable d'action aux termes de l'article 190 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*.

L'ACEP a présenté ses observations la semaine dernière et M. Therrien doit déposer sa réponse d'ici le 17 juin. Nous pourrions ensuite présenter une réfutation au plus tard le 24 juin.

Nous prévoyons recevoir une réponse à notre objection préliminaire en septembre.

K. Kumar c. ACEP

M. Krishan Kumar, un membre, a déposé une plainte en matière de devoir de juste représentation contre l'ACEP. Nous avons présenté notre réponse écrite à la plainte et attendons la réfutation du plaignant.

C. Basic c. ACEP

Mme C. Basic, une ancienne membre, a déposé une plainte en matière de devoir de juste représentation contre l'ACEP. Nous avons présenté notre réponse écrite à la plainte et attendons la réfutation de la plaignante.

Audiences

Il y a deux audiences prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP pour la période de juin à septembre 2011.

Ottawa RHDCC	8 au 12 août	Nasrallah (licenciement non disciplinaire)
-----------------	--------------	--

Ottawa StatCan	26 au 30 sept.	Aston (renvoi en cours de stage)
-------------------	----------------	----------------------------------

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

Divers

Communications électroniques

Nous avons retenu les services de l'entreprise InSite pour intégrer le logiciel et les systèmes existants en une plateforme unifiée et soutenable pour faciliter les communications, la messagerie, les sondages et les votes en ligne, ainsi que la gestion courante des données sur les membres. La plateforme sera mise à l'essai et devrait être opérationnelle à la mi-septembre.

Une dernière demande de s'abonner aux communications électroniques sera envoyée aux membres avec le dernier numéro imprimé d'Entre professionnels qui devrait être publié cet été.

Pour ce qui est du rapport d'avancement de la plateforme de discussion en ligne, veuillez consulter le rapport du Comité des communications.

3) Suivis

a) Examen organisationnel (Organigramme)

Le CEN étudie l'organigramme et note des corrections à apporter.

Résolution : Il est proposé par R. Duranceau et appuyé par R. Zwicker que l'organigramme soit approuvé en principe, que toutes les corrections soient apportées et que l'organigramme soit ramené à la réunion de juin. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

b) Contestation en vertu de la Charte (Huis clos)

4) Questions de fond aux fins de discussion

4 a) Budget 2011

C. Poirier informe le CEN que le budget doit être déposé le 6 juin 2011.

C. Poirier et C. Danik prépareront une analyse qui sera présentée au CEN. Elle sera également affichée sur le site Web et remise au Conseil des dirigeants des sections locales comme document d'information à transmettre à leurs membres.

5) Comités

5 a) Comité des finances

Le Comité des finances n'a pas tenu de réunion régulière étant donné qu'il s'est réuni pendant toute une journée pour étudier le budget en avril.

5 b) Négociations SEA (Huis clos)

5 c) Comité des Statuts et des Règlements

Le CEN étudie une modification de l'article 15 des Statuts.

Résolution : Il est proposé par R. Zwicker et appuyé par S. Maguire d'approuver la modification. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

5 d) Comité des communications

R. Zwicker informe le CEN qu'un seul dirigeant de section locale s'est abonné au forum à ce jour. Comme c'est assez nouveau, il faudra un certain temps pour les amener à s'abonner.

Il est mentionné que certains ministères n'offrent pas d'accès Internet aux postes de travail, mais qu'ils ont une zone publique seulement.

6) Levée de la séance

Résolution : Il est proposé par S. Chatterton et appuyé par L. Whitmore de lever la séance à 20 h 45.